



FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE

Paris, le 9 juin 2015

Les banques françaises avec les PME

Le financement entreprises, notamment les PME, est la première priorité stratégique des banques françaises. Elles sont mobilisées pour les accompagner au quotidien, d'abord en finançant leurs projets d'investissement pour soutenir leur développement, en faveur de la croissance et de l'emploi. La France se situe au premier rang de la zone euro pour l'accès des PME au crédit selon la dernière étude de la Banque centrale européenne. Cette dynamique du crédit s'accompagne de conditions de taux favorables. Partenaires des PME, les banques françaises sont également très attentives à la qualité de la relation qu'elles entretiennent, notamment en matière d'information et de pédagogie sur les solutions adaptées à leurs besoins.

Une offre et des conditions d'accès au crédit favorables aux PME

- Les TPE/PME représentent la moitié des crédits mobilisés en faveur des entreprises, soit 374,3 milliards d'euros, en augmentation de + 2% à fin mars 2015 ¹. Les crédits aux entreprises, quelle que soit leur taille, atteignent 851 milliards d'euros en France et progressent de 3,5%, avec une production nouvelle supérieure à 73 milliards d'euros depuis le début de l'année (+20% par rapport à 2014) ².
- L'accès au crédit des PME a encore progressé depuis début 2015 : 94% des PME ont obtenu leur crédit d'investissement et 8 sur 10 le crédit de trésorerie demandé ³. Ces taux situent la France au meilleur niveau en Europe, 10 points au-dessus de la moyenne de la zone euro ⁴ ;

¹ Banque de France.

² Banque de France, crédits aux sociétés non financières, fin avril 2015

³ Banque de France, enquête trimestrielle auprès des PME, 1^{er} trimestre 2015

⁴ BCE, enquête sur l'accès au crédit des PME, octobre 2014 – mars 2015

- avec un taux de crédit moyen de 2,04%, le coût de l'accès au crédit sur le marché français est sensiblement inférieur au niveau moyen de la zone euro (2,94%)⁵.

La relation banque-PME première priorité stratégique des banques françaises

Partenaires des PME, les banques françaises et la Fédération bancaire française (FBF) s'efforcent d'améliorer en permanence la qualité de leur relation, les services et l'information des entreprises :

- les banques sont des acteurs engagés en faveur de la médiation du crédit qui a fait l'objet d'un accord de place pour trois années supplémentaires signé fin avril 2015 ;
- les banques ont décidé de mettre en œuvre des mesures sur la base des recommandations du rapport de l'Observatoire du Financement des Entreprises afin de mieux expliquer leurs décisions. Ces mesures concernent les délais de réponse (15 jours ouvrés maximum), les explications en cas de refus de crédit, l'indication des recours existants ou encore l'information des TPE sur les solutions de financement court terme ;
- la FBF diffuse largement un guide sur « *le financement court terme des TPE* ». Il est disponible sur les sites de la FBF (fbf.fr ou lesclesdelabanque.com), ainsi que ceux de nombreux partenaires (organisations professionnelles...). Il donne accès à une information claire et pédagogique sur les solutions de financement accessibles aux TPE en fonction de leurs besoins. Plus de 15 000 exemplaires de ce guide ont été diffusés ou téléchargés à ce jour ;
- le site www.avecspme.fr est spécifiquement dédié à l'information et à l'accompagnement des PME. Il permet d'accéder à des fiches pratiques pour les entreprises et des témoignages de banquiers et d'entrepreneurs locaux ;
- enfin les 105 Comités FBF en région organisent régulièrement des « *Rencontres banques-PME* » de proximité avec leurs partenaires : MEDEF, CGPME, CCI, Chambres des métiers, experts-comptables... Depuis janvier 2015, plus de 4 500 dirigeants de TPE/PME ont participé à ce dialogue à Amiens, Tours, Blois, Marseille, Charleville-Mézières, Rouen ou prochainement à Montpellier.

*

⁵ BCE, Crédits à taux variables inférieurs à 1 million d'euros et dont la période de fixation initiale du taux est inférieure à 1 an

La trésorerie et les délais de paiement restent de réels sujets de préoccupation des PME, au-delà de leur financement

La gestion de la trésorerie est essentielle pour les TPE/PME. Les banques françaises analysent au cas par cas les situations de leurs clients et répondent à leurs besoins de financement court terme avec une offre étendue et personnalisée, que ce soit avec des solutions de crédit ou grâce la mobilisation de créances, via l'escompte ou l'affacturage. Les crédits de trésorerie sont en progression de 7,4 % sur douze mois.

Le montant du crédit interentreprises occasionné par les délais de paiement en France représente 850 milliards d'euros. Malgré la loi, une entreprise sur trois présente un délai de paiement supérieur à 60 jours ⁶.

Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de la Fédération bancaire française, commente : *«Le financement des PME est la première priorité stratégique de la FBF et les réseaux bancaires sont mobilisés en faveur du développement des PME, contribuant ainsi à la croissance et à l'emploi. La France est le pays de la zone euro où l'accès des PME au crédit est le plus ouvert. Notre message est clair : c'est le moment pour les PME d'aller voir leur banque pour réaliser leurs projets d'investissement et de développement. »*

Contacts:

Pascal Hénisse - Tél. : 01 48 00 50 07 Mail : phenisse@fbf.fr

www.fbf.fr ■ www.aveclespme.fr

✓ Suivre @FBFFrance

⁶ Rapport de l'Observatoire des délais de paiement 2013